

Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, nous vous proposons :

-  de **vous accueillir** et **vous accompagner** individuellement,
-  d'**évaluer vos besoins** spécifiques au regard d'une situation de handicap,
-  de **mettre en œuvre les adaptations** pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.



Contactez le
RÉFÉRENT HANDICAP
de notre organisme

NOM DE L'ORGANISME : Araksconseil

NOM DU RÉFÉRENT : Mr.O.ARAKA

TÉLÉPHONE : 06 88 52 10 38

MAIL : contact@araksconseil.com

Notre organisme est certifié par la Région

Depuis la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la formation professionnelle en faveur des personnes handicapées s'appuie sur le principe général d'accès des formations de droit commun à tous les publics et sur le principe d'adaptation des formations aux besoins des stagiaires en

situation de handicap.

Pour garantir cette égalité d'accès à la formation, la Région Occitanie et l'Agefiph ont mis en place un processus de certification des organismes de formation et des CFA impliquant la nomination d'une Référent Handicap qui est l'interlocuteur privilégié de la personne en situation de handicap.